





Communiqué de presse Berne, le 22 novembre 2022

## Cinq fois plus d'incendies dus aux bougies pendant l'Avent

Les branches de sapin sèches qui composent les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël peuvent facilement s'enflammer et mettre le feu à un appartement en quelques secondes. Pendant la période de l'Avent et de Noël, il se produit en Suisse jusqu'à 70 incendies par semaine, provoqués par des bougies, soit cinq fois plus que pendant le reste de l'année. Cette année, le risque d'incendie dû aux bougies est encore plus élevé en raison de la menace d'une pénurie d'énergie. Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI, le bpa et la Suva donnent quelques conseils simples pour éviter les incendies.

Une bougie qui scintille doucement peut mettre le feu à un salon en un rien de temps. La plupart des incendies provoqués par des bougies sont dus à l'inattention : des branches sèches qui s'enflamment, la flamme d'une bougie trop proche d'un coussin ou une bougie allumée qui tombe. Pendant la période de l'Avent et de Noël, le risque d'incendie est particulièrement élevé. Les 19 établissements cantonaux d'assurance enregistrent cinq fois plus d'incendies qu'à l'accoutumée durant ces quelques semaines. Rapporté à l'ensemble de la Suisse, cela représente près de 70 incendies causés par des bougies en une semaine.

Il est fort probable que le risque d'incendie soit encore plus élevé cette année. Compte tenu de la menace d'une pénurie d'énergie, de nombreuses personnes ont fait des réserves de bougies cet automne afin de pouvoir s'éclairer en cas de panne de courant. Par conséquent, le CIPI, le bpa et la Suva attirent tout particulièrement l'attention sur le risque d'incendie dû aux bougies.

## Les mesures de précaution suivantes permettent de prévenir les incendies en toute simplicité.

- Ne laissez jamais des bougies allumées sans surveillance.
- Posez toujours les bougies à la verticale et en position stable sur un support résistant au feu. Veillez à ce que la bougie ne se trouve pas à proximité immédiate de textiles, décorations ou de tout autre matériau inflammable.
- Ne laissez jamais les bougies se consumer intégralement : remplacez-les au plus tard lorsqu'elles atteignent une hauteur de deux doigts au-dessus de la couronne de l'Avent ou des branches du sapin.
- N'allumez pas de bougies lorsque les couronnes ou les branches de sapin sont sèches.
- Utilisez des bougies et des guirlandes LED : elles sont plus sûres que les vraies bougies.







 Faites particulièrement attention aux bougies lorsque des enfants ou des animaux domestiques sont présents dans la pièce. Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.

Autres conseils de sécurité sur bfb-cipi.ch/avent

## Pour les demandes des médias :

- Rolf Meier, service de presse du CIPI, 031 320 22 82, media@bfb-cipi.ch
- Christoph Leibundgut, service de presse du bpa, 031 390 21 11, medias@bpa.ch
- Julie Seydoux, porte-parole de la Suva, 026 350 37 80, medien@suva.ch

Le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI sensibilise la population aux dangers du feu. Son action se concentre sur la prévention des incendies et des dommages aux personnes, aux animaux, aux biens et à l'environnement. Financé par les établissements cantonaux d'assurance, c'est sur leur mandat que le CIPI s'engage dans la prévention. Il ne poursuit pas de but lucratif et son siège est à Berne, auprès de l'Association des établissements cantonaux d'assurance AECA.

Consultez également nos articles d'actualité sur la prévention des incendies sur les réseaux sociaux.



